

1^{er} cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification
**BACHELIER-AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR EN
ÉDUCATION PHYSIQUE**
**S6 - Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans
ses dimensions collectives et individuelles**
2 crédits - 30 heures - 1er quadrimestre
PNEP1S6
Unité d'enseignement obligatoire - langue française

Activités d'apprentissage :

PNSEP1S601 - Activités sportives individuelles I

Représentants de l'unité d'enseignement :

Christophe DELPIERRE - cdelpierre@he2b.be

Objectifs :

1) L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement S6 en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage

Compétences visées :

1) Maîtriser les savoirs disciplinaires (et interdisciplinaires) des activités sportives individuelles et qui justifient l'action pédagogique.

Profil de formation :

1) Les axes abordés sont : interactivité, réflexivité, connaissance des concepts disciplinaires

Acquis d'apprentissage :

1) Maîtrise des compétences liées au champ "mise en condition physique"

Prérequis et corequis : aucun

Activités sportives individuelles I
30 heures

Contenus :

1) Développement de la condition physique (capacité aérobie, renforcement musculaire, souplesse)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

- 1) Cours pratique et partie théorique donnés par l'enseignant.
- 2) Programme d'entraînement communiqué par l'enseignant.
- 3) Interactivité entre étudiants encadrée par l'enseignant.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, climatiques, matérielles ou autres, il se peut que l'activité d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride, à savoir en présentiel et/ou à distance.

Supports à l'acquis d'apprentissage :

- 1) Notre plateforme pédagogique « Mynivelles »
- 2) Entraînement personnel

Bibliographie :

- 1)

Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement

	Po nd ér ati on de s Ac tiv ité s d' Ap pr en tis sa ge au sei n de l' U nit é d' En sei gn e m en t en % 100	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %							
		1 ^{ère} session			2 ^{ème} session				
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen	
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l	
Activités sportives individuelles I	100		2/3		1/3		2/3		1/3

(*) Activités sportives individuelles I :

Examen pratique:

Évaluation chronométrée d'une distance déterminée

La note sera déterminée grâce à une table fournie par le professeur

En fonction des conditions sanitaires, climatiques et/ou matérielles, l'épreuve d'endurance se déroulera hors session ou en session.

Examen oral:

Évaluation théorique des notions vues au cours.